

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ



INDUSTRIES EXTRACTIVES



QUE RETENIR DU SECTEUR "**INDUSTRIES EXTRACTIVES**" ?



Fin 2022, la région Provence - Alpes - Côte d'Azur compte **140 établissements employeurs** dans le secteur "**Industries extractives**", soit **0,1 %** des établissements employeurs de la région. **65 %** de ces établissements sont des établissements de **moins de 10 salariés** (85 % tous secteurs confondus).

Parmi les **1 330 postes salariés** du secteur, **42 %** sont dans un établissement de 20 à 49 salariés (15 % tous secteurs confondus). Ce secteur est plus représenté dans la zone d'emploi d'**Orange** : il regroupe **0,4 %** des postes salariés de la zone (0,1 % au niveau régional).

1 370 personnes sont **en emploi (salarié ou non salarié)** dans ce secteur, soit **0,1 %** de l'emploi régional. Les **femmes** sont moins présentes dans ce secteur (**14 %**, pour 49 % tous secteurs confondus). Au regard de l'ensemble des secteurs, la part des **seniors** est plus importante dans ce secteur (**36 %**, pour 34 %) et celle des **non-diplômés** est plus importante (**17 %**, pour 13 %). La catégorie socioprofessionnelle la plus fréquente est celles des **ouvriers**.

La part des **non-salariés** parmi les actifs en emploi dans ce secteur (**4 %**) est inférieure à celle tous secteurs confondus (16 %). Celle des salariés occupant un emploi sans limite de durée (CDI ou fonctionnaire) est supérieure à celle de l'ensemble des secteurs (**93 %**, pour 85 %). Le **temps partiel** est moins répandu (**5 %**, pour 16 % tous secteurs).

Le **métier** le plus exercé dans ce secteur est celui de "**Ouvriers non qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction**". Pour les femmes, il s'agit du métier de "Agents administratifs divers" et pour les moins de 30 ans celui de "Ouvriers non qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction".

 Source : Insee - Flores, RP - Traitement Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur.